



Parti Démocrate-Chrétien  
DC Genève  
Association de Lancy

# ECHO de LANCY

Rédacteur resp.: Stéphane Lorenzini, 9B ch. des Semailles, 1212 Grand-Lancy

Octobre 1998 N° 111

**BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN DE LANCY**

Case postale, 1213 Petit-Lancy - CCP 12-12038-0

## Lancy n'échappe pas à la mondialisation.

### Gros temps en vue!



A la fin du printemps, le Conseil administratif est avisé par la Direction de l'UBS de la fermeture d'ici à fin 1999 du Centre administratif de la SBS, au Petit-Lancy, avec pour conséquence le transfert

de près de 600 emplois au Centre administratif de l'UBS aux Acacias et de 200 autres postes à Lausanne.

Au mois d'août, c'est au tour de Digital d'annoncer pareille nouvelle. Rachetée au début de l'année par le géant informatique Compaq dont le siège européen se trouve à Munich, Digital Europe se voit contrainte de fermer d'ici à la fin de cette année son centre européen du Petit-Lancy et de le transférer à Munich. Conséquence: plus de 300 emplois sont supprimés à Lancy.

Ainsi, en l'espace de quelques mois seulement, la Commune de Lancy a vu perdre plus de 1'100 emplois. Une véritable hémorragie, lorsque l'on sait que cela représente 10% des emplois totaux

qui sont offerts sur le territoire communal.

Outre le fait que des personnes et des familles entières se trouvent soudainement confrontées à des phénomènes de restructuration avec tous les soucis et inquiétudes que cela comporte, la Commune se trouve tout aussi soudainement confrontée à une perte de substance fiscale non négligeable, évaluée à près de trois millions de francs, et dont les effets vont commencer à se faire sentir dès l'année prochaine, mais surtout dès l'an 2000.

#### Les espoirs

Pressentant ce phénomène, le Conseil administratif a mis en place, en décembre dernier, un Conseil économique communal. Sans vouloir refaire le monde dans son coin, mais néanmoins conscient des limites de son rayon d'action, ce Conseil veut avant tout s'appuyer sur les démarches entreprises par le Département de l'économie et surtout le sensibiliser aux difficultés que la Commune va rencontrer.

En un premier temps, il s'est assigné la tâche de faire l'inventaire de toutes les surfaces commerciales et industrielles inemployées sur le territoire communal, afin d'avoir une bonne idée de la situation

#### SOMMAIRE

Situation économique à Lancy  
Lancy-Sud

p. 1-2  
p. 2

Ecoles à Lancy  
Sécurité à Eugène-Lance

p. 3-4  
p. 4

et de pouvoir renseigner qui que ce soit des disponibilités. C'est aujourd'hui chose faite.

En un second temps, il entend assurer des contacts avec les entreprises opérant sur la Commune, afin de mieux connaître leurs besoins et leurs motivations et de guider ainsi le Conseil administratif dans des options que ce dernier serait amené à prendre. A cet effet, une première expérience sous forme de table ronde a été programmée. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Face aux départs annoncés, des projets de nouvelles implantations sont aussi à l'étude; ils font d'ailleurs l'objet d'une attention toute particulière de la part du Conseil administratif qui poursuit ainsi une politique pro-active dans ce domaine. C'est le cas, par exemple, du Stade de Genève et du centre commercial qui lui est attaché. Cette opération devrait amener 530 emplois sur Lancy dès 2001. Autre exemple: en bas de la Rampe du Pont-Rouge, une entreprise a récemment

jeté son dévolu sur un terrain industriel et projette d'y construire son siège et ses ateliers, le tout devant être opérationnel en 2001.

Si l'avenir se prépare aujourd'hui pas à pas, l'effet de ces nouvelles implantations ne se fera sentir qu'en 2002 au plus tôt. D'ici-là, le manque à gagner sur le plan des recettes fiscales sera réel, mais gageons que l'UBS ne restera pas les bras croisés pour trouver un nouvel acquéreur susceptible de reprendre les 32'000 mètres carrés de bureaux que représente le bâtiment SBS du Petit-Lancy. Le pari est difficile à tenir, certes, mais c'est dans son intérêt. Ce jour-là, nous sortirons renforcés de la situation.

En attendant, l'avis de tempête est lancé. Le gros temps est en vue. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour arriver à bon port, mais nous y arriverons. En vous remerciant de votre appui!

Marco Föllmi, Maire.

---

## Lancy-Sud

**Un quartier en mouvement...**

**Une zone en transformation...**

**Un endroit de cohabitation extraordinaire...**

Oui, un quartier qui a été tour à tour placé sur un piédestal, avec au centre «L'Etoile Palettes», ou décrié comme lieu de confrontation d'échanges de mots et de critiques pas toujours agréables.

Mais aujourd'hui, après une grande transformation entraînant des désagréments importants pour ces habitants, ceux-ci retrouvent le plaisir de vivre dans leur quartier.

Grâce à nos Autorités, cet endroit devient, comme on peut le constater, chaque jour de plus en plus convivial. Un effort particulier a été fait pour une amélioration du trafic, un attrait plus grand pour des transports publics performants;

une rénovation partielle de l'Etoile Palettes a été entreprise, une grande avenue piétonnière, ainsi que de nombreux bancs qui vous invitent à la rencontre. Aménagement qui permet quelques fantaisies au milieu de cet ensemble d'habitations.



Tout n'est pas parfait, mais on s'approche à grands pas vers une harmonisation des plus agréables du quartier, grâce à laquelle nous pourrons dire:

**Il fait bon vivre à Lancy-Sud!**

Alexandre Ferrari

# Nouveaux locaux scolaires, pourquoi?

## Comment et à quel prix?



L'extension de l'école de Tivoli pour un montant de frs 12'920'000.--, incluant frs 4'132'000.-- pour un bassin de natation, a fait réagir plus d'un de nos habitants, et nous voudrions vous fournir quelques motifs qui ont

conduit la grande majorité des élus de notre parti à voter ce crédit le 29 août 1996.

Lancy a passé le cap des 25'000 habitants et le Petit-Lancy a connu la réalisation de plusieurs nouveaux quartiers. Notre politique a voulu ce développement et nous devons en assumer les conséquences en équipements publics, car il ne s'agit pas de faire venir de nouveaux contribuables pour renforcer notre assise financière, mais d'offrir à de nouveaux habitants un cadre de vie correspondant à leurs légitimes attentes.

Le fait que certaines écoles aient à certaines époques des locaux vacants correspond à des cycles connus qui sont liés aux étapes sociologiques d'un secteur: un nouveau quartier a beaucoup d'enfants, puis il vieillit et il faut attendre un roulement qui dépend des lois H.L.M ou d'un renouvellement de génération. Il faut donc répartir les constructions scolaires sur des moyennes et sur divers critères démographiques qui échappent au simple constat d'un jour. Notre commune possède un groupe de pilotage qui étudie ces divers paramètres depuis de nombreuses années; il a prouvé une grande fiabilité.

Une construction scolaire est toujours complexe, car elle englobe autour d'elle divers éléments liés à la vie du quartier: activités culturelles diverses, espaces ludiques et sportifs. L'extension de l'école de Tivoli est aussi dévolue à cela, et nous sommes convaincus que cet aspect n'est pas un luxe en regard des utilisateurs potentiels. Une école c'est la marque d'un quartier, un élément durable qu'illustrent



bien les bâtiments anciens connus en ville de Genève: écoles des Eaux-Vives, de Sécheron, de la Roseraie, etc... Nous y avons vécu en culottes courtes, nous y avons pratiqué notre sport ou instrument favori, nous y avons voté; bref, l'école est un pôle capital pour la vie de quartier.

Le volume d'un bâtiment scolaire a toujours été considérable, car la vie enfantine nécessite de grands dégagements. L'évolution pédagogique demande aussi des locaux plus vastes, ou plus nombreux si l'on tient compte d'un effectif plus réduit. Il faut de la place pour les ordinateurs, la bibliothèque, l'espace "créativité", le pupitre, les lieux dévolus aux travaux en

groupe.

Notre conviction dynamique dans le cadre de l'aménagement du territoire n'est cependant pas aveugle dans le contexte économique actuel et nous devons penser ensemble à des mesures qui pourraient permettre des économies: transports scolaires, collaboration intercommunale, souplesse dans les normes, éléments modulables. Ces mesures sont nécessaires pour le court terme, pour répondre aux flux passagers et impliquent aussi un renoncement à un certain confort. Elles sont complémentaires à la politique primaire développée plus haut.

Bernard Falcetti

## Avenue Eugène-Lance: pour la sécurité des enfants



Fréquentant souvent la piscine de Lancy avec mes enfants en bas âge, je constate que son accès par l'avenue Eugène-Lance est extrêmement dangereux. Les automobilistes circulent la plupart du temps à des vitesses exces-

sives à cet endroit. En outre, la courbure de la route diminue fortement leurs visibilitées. Les enfants qui peuvent surgir entre les voitures sont donc en danger.

La sécurité à cet endroit est par conséquent largement insuffisante.

Il semblerait qu'un aménagement définitif de cette avenue soit prévu à l'horizon de l'an 2000. Afin d'assurer une sécurité minimale, il devrait inclure les mesures suivantes:

1. Lors des périodes de fréquentation de la piscine, limiter la vitesse à 30 km/h et dissuader le trafic de transit d'utiliser cet axe.
2. Mise en place d'un îlot central et d'un passage piéton large au niveau de l'entrée de la piscine.
3. Mise en place des aménagements paysa-

gers habituels pour rétrécir la voie à l'approche des emplacements risqués.

4. Modification de la surface de roulement par la pose de pavés, par exemple, afin de marquer le passage dans une zone à vitesse réduite.
5. Mise en place des mêmes mesures de modération de trafic à la hauteur du Pensionnat Marie-Thérèse.

En attendant cet aménagement définitif, il est absolument indispensable de mettre en place pour la saison prochaine des mesures provisoires qui garantissent la sécurité de nos enfants. Il s'agit, par exemple, de disposer selon les règles urbanistiques et de circulation des caissons en plastique ou des pavés en chaîne aux emplacements dangereux. Ces aménagements provisoires ont l'avantage d'être mis en place rapidement et à des coûts réduits.

Mettre en place des mesures de modération de trafic surtout à des emplacements qui connaissent de très fortes fréquentations, c'est s'engager activement dans la protection de nos enfants et par extension de la cellule familiale. Cette politique répond aux principes de la politique familiale défendue par le PDC et exprimée brièvement par le slogan « *Au Centre l'Humain* ».

Robert Völki